

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONVOCAION A LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Exécution des articles L.2121.7, L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil communautaire se réunira le **mercredi 17 juin 2020 à 19h00** qui se tiendra uniquement en visio-conférence.

Pas de présence dans les locaux de la CCT

Dans le cadre d'une réunion en visioconférence et en vertu de l'article 6 de l'Ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020, le caractère public de la réunion du Conseil communautaire est réputé satisfait lorsque les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique. A ce titre, les votes ne peuvent avoir lieu qu'au scrutin public. Dans le cas de l'adoption d'une demande de vote secret, ce point de l'ordre du jour sera reporté à une séance ultérieure.

Le caractère public de cette séance est assuré par la retransmission en direct sur la chaîne youtube de la Communauté de communes de la Ténarèze à l'adresse suivante :

https://www.youtube.com/channel/UCjCrJ_yJ_HBFUemSkIFZYAg?view_as=subscriber

ORDRE DU JOUR :

01. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 3 mars 2020 ;
02. Modalités de tenue du Conseil communautaire en visio-conférence ;
03. Conseil communautaire transitoire ;
04. Délégations au Président dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
05. Modification des statuts du Syndicat d'Aménagement de la Baïse et Affluents ;
06. Fixation des taux des Taxes : Foncière Bâtie, Foncière non Bâtie et de la Contribution Foncière des Entreprises, pour 2020 ;
07. Fixation des taux de la TEOM 2020 ;
08. Aides économiques en faveur des entreprises du territoire ;
09. Mise en œuvre du RIFSEEP pour les cadres d'emploi des Ingénieurs et des Techniciens ;
10. DM N°1 du budget principal de la CCT ;
11. DM N°1 du budget de la ZA Valence sur Baïse ;
12. DM N°1 du budget de la ZI de Pôme ;
13. DM N°1 du budget du Service Commun ;
14. Création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire ;
15. Modification du règlement intérieur de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage ;
16. Convention de coopération territoriale avec le Département du Gers - Ouvrages d'Art ;
17. Conditions et tarifs pour une ouverture en mode dégradé du centre de loisirs aquatiques ;
18. Dégrèvement de CFE pour les secteurs économiques les plus touchés par la crise ;
19. Questions diverses.

A Condom, le 11 juin 2020,

Le Président de la Communauté de
Communes de la Ténarèze,

Pour le Président par délégation
Conseiller Régional,
Maire de Condom
Le Directeur général
des services



Gérard DUBARAC